
CHANGEMENTS APPORTÉS AUX COTES DE CONSOMMATION AU CANADA

En 2015, Ressources naturelles Canada (RNCan) a apporté des modifications à la méthode de calcul des cotes de consommation de carburant. Cette approche mise à jour a été pensée afin de mieux représenter les conditions de conduite typiques.

La méthode d'essais à cinq cycles remplace donc l'ancienne méthode à deux cycles employée depuis 1995 pour calculer la consommation de tous les véhicules et camions légers. La méthode à deux cycles reposait uniquement sur des essais sur route et en ville, et les consommateurs estimaient que les cotes de consommation de RNCan générées au moyen de cette méthode ne représentaient pas leur économie de consommation réelle.

Le gouvernement fédéral a donc instauré trois essais de consommation additionnels qui tiennent compte des facteurs suivants :

1. l'utilisation du climatiseur;
2. la conduite par temps froid;
3. la conduite à grande vitesse avec des accélérations vives et des freinages vigoureux.

Voici ce que vous devez savoir :

- Ceux qui utilisaient les cotes de la méthode à deux cycles doivent savoir que les nouvelles cotes de consommation ÉnerGuide seront plus élevées en raison de la méthode d'essais à cinq cycles. Les véhicules plus récents sont tout aussi écoénergétiques. La méthode actuelle est plus rigoureuse et reflétera mieux les conditions de conduite en situations réelles. La méthode actuelle est plus rigoureuse et **reflétera mieux** les conditions de conduite en situations réelles.
- Selon la méthode d'essais à cinq cycles, les cotes seront de 10 à 20 % plus élevées que les cotes de l'ancienne méthode à deux cycles pour les mêmes marques et modèles. Les cotes plus élevées sont simplement le reflet **des essais additionnels** et non d'une consommation plus élevée. La consommation d'un modèle plus récent dans les mêmes circonstances ne sera pas supérieure à celle d'un modèle de 2014 ou antérieur.
- N'oubliez pas que les étiquettes des véhicules de l'année modèle 2014 (et des années antérieures) présenteront seulement les cotes de consommation de l'ancienne méthode à deux cycles. Ce n'est que depuis l'année modèle 2015 que la nouvelle méthode de calcul à cinq cycles est utilisée.
- La méthode d'essais à cinq cycles, qui a remplacé la méthode d'essais à deux cycles, **touche l'ensemble de l'industrie** et s'applique à tous les constructeurs automobiles.
- Bien que la méthode actuelle reflète mieux les habitudes de conduite en situations **réelles**, votre consommation réelle variera toujours selon vos habitudes de conduite.
- Vous pouvez connaître les cotes de tous les véhicules des années modèles 1994 à 2014 **ajustées** d'après la méthode d'essais à cinq cycles de Ressources naturelles Canada grâce à un outil en ligne accessible [*ici*](#).